



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1999/1208  
30 novembre 1999  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

LETTRES IDENTIQUES DATÉES DU 30 NOVEMBRE 1999, ADRESSÉES AU  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR  
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer de ce qui  
suit :

Le 28 novembre 1999, à 12 h 30, des avions américains et britanniques  
décollant de bases situées en Turquie ont lancé une nouvelle attaque flagrante  
contre des quartiers résidentiels dans le gouvernorat de Niniwa (nord de  
l'Iraq). Les appareils ont pris pour cible l'école primaire de Zanabeq, qui se  
trouve dans le quartier résidentiel de Massaref dans la ville de Mossoul, et  
tiré un missile de type HARM, faisant 10 blessés graves parmi la population  
civile, dont quatre enfants inscrits à l'école susmentionnée. Un certain nombre  
de logements et deux véhicules civils ont en outre été détruits. Il convient de  
mentionner que le quartier en question ne compte aucun objectif militaire, fixe  
ou mobile, ni aucune batterie de missiles antiaériens.

Tout en condamnant ces actes d'agression criminels répétés commis à  
l'encontre du territoire et du peuple iraqiens, nous vous prions de bien  
vouloir intervenir auprès du Conseil de sécurité pour qu'il s'acquitte  
pleinement des responsabilités qui lui incombent en vertu de la Charte des  
Nations Unies en prenant toutes les mesures nécessaires pour amener les  
Gouvernements américain et britannique à mettre un terme à leur agression contre  
l'Iraq.

Nous réaffirmons en outre le droit qu'a la République d'Iraq de demander  
réparation, conformément au principe de la responsabilité internationale, pour  
le préjudice humain, matériel et moral subi par l'Iraq et son peuple du fait des  
actes d'agression susmentionnés, qui vont à l'encontre de la Charte des  
Nations Unies et des règles du droit international.

S/1999/1208

Français

Page 2

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Saeed H. HASAN

-----